

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020 À 18H00

Mardi 15 décembre 2020 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : M. ROUVIER - M-C. FABRE DE ROUSSAC - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - A. KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE

Absents représentés : M. IBARS par M. ROUVIER - C. PROUTEAU par M-C. FABRE DE ROUSSAC - J. GROSSO par C. PINO

Absent : JF. MARY

Secrétaire de séance : M-C. FABRE DE ROUSSAC

Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 24 novembre 2020

A LA MAJORITE

Contre : C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - J. GROSSO - D. SAUVADE

1. Budget Primitif 2021 Budget Principal

A LA MAJORITE

Contre : C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - J. GROSSO - D. SAUVADE

2. Budget Primitif 2021 Budget Annexe Gendarmerie

A LA MAJORITE

Contre : C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - J. GROSSO - D. SAUVADE

3. Budget Primitif 2021 Budget annexe Marseillan locations

A LA MAJORITE

Contre : C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - J. GROSSO - D. SAUVADE

4. Budget Primitif 2021 Budget Annexe Office de Tourisme

A LA MAJORITE

Contre : C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - J. GROSSO

Abstention : D. SAUVADE

5. Budget Primitif 2021 Budget Annexe des Ports

Absent : D. CUPOLI

A LA MAJORITE

Abstention : C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - J. GROSSO - D. SAUVADE

6. Budget Primitif 2021 Budget Annexe Port de Tabarka

À L'UNANIMITE

7. Tarifs bungalows municipaux 2021

À L'UNANIMITE

8. Tarifs Ports 2021

A LA MAJORITE

Abstention : C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - J. GROSSO - D. SAUVADE

9. Modification du règlement intérieur

A LA MAJORITE

Contre : C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - J. GROSSO - D. SAUVADE

10. Subvention à association : complément

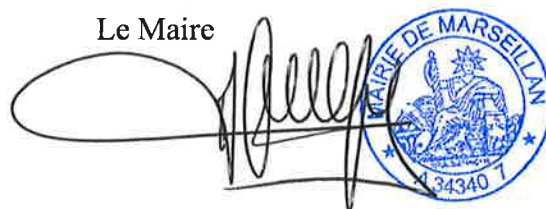
À L'UNANIMITE

11. Décisions

LE CONSEIL PREND ACTE.

La séance prend fin à 20h20.

Le Maire



Yves MICHEL